



Formation

Agir contre le harcèlement en milieu professionnel

Agir pour davantage d'égalité professionnelle influe sur le mieux-être au travail et sur la performance des équipes. Prévenir, détecter, gérer le harcèlement qu'il soit moral, sexiste et/ou sexuel est donc une nécessité.

Un jour,

soit 7 heures de formation effective

Pourquoi et comment sensibiliser aux bienfaits de **l'égalité professionnelle**, notamment en matière de **qualité de vie au travail** ?

Propos sexistes, mise à l'écart, harcèlement, violences sexuelles...

Comment être en capacité de réagir et d'agir lorsque l'on est face à ces situations ?

Public

Dirigeant-e-s, Managers, Toute personne coordonnant une équipe,

Représentant-e-s du personnel

Formation animée par ...

Stéphanie LE GAL-GORIN, sociologue de terrain.

Objectifs

- Prendre conscience, comprendre, agir
- S'interroger sur les modes de fonctionnement de l'entreprise, de la structure
- Rappeler les obligations légales
- Transmettre des outils pour identifier les différentes formes d'agissement sexiste et de harcèlement / diffuser les bonnes pratiques

Mode opératoire

Une journée de 7 heures

Dynamique d'échange, une posture ouverte et des outils pour agir

- Quizz, vidéos, infographies... Des supports qui favorisent des modes d'expression variés
- Utilisation de cas concrets vécus par les participant-e-s (possibilité de questions anonymes avant intervention)

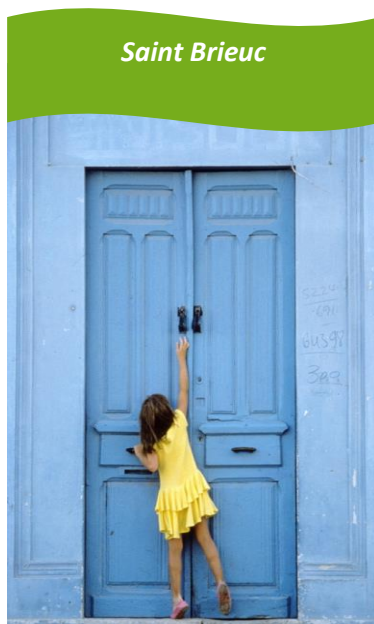
Renseignements

10 Bd Charner
22000 SAINT BRIEUC
02 57 18 01 25
06 83 25 65 18
bonjour@vocalyse.BZH

Pré-inscription sur

www.vocalyse.BZH

E.U.R.L. au capital de 4000€
SIRET 484 981 139 00013
APE 8299 Z
Siège : 5 Rue Capitaine Hesry
22100 DINAN
Activité formation enregistrée
sous le N° 53 22 08150 22
Préfet de région de Bretagne



Vendredi 8 mars 2019

*Un café d'accueil est servi à partir de 8h30.
La formation débute à 9h00 précises et se termine à 17h30.*

Lieu (à confirmer selon la résidence des participants)

Dans un rayon de 10 km autour de **St-Brieuc**

Prix : 290 €

Net de taxes : Organisme de formation, non-assujetti à la TVA

Frais de restauration en sus : forfait d'environ 45€ (Salle, repas & pauses) à régler sur place.

Financements

Prise en charge possible par les OPCA, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou d'un CPF.